

Mardi 30 octobre 2018

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présents : Philippe PARRAU – Hervé CHRISTOPHE – Véronique VANBORRE – Stéphanie LOCHIS – Emmanuel DEFRANCE (arrivé à 21h19) – Sylvie BOURDEAUX – Marie-Anne TRAVEAUX – Anne COMMERÇON – Madeleine HAUTSON – Jérôme BARBIERI (arrivé à 21h52)

Excusés : Liliane GARDELLIN (pouvoir à Sylvie Bourdeaux...)- Nathalie BREVIA – Régine CAHUZAC (pouvoir à Philippe PARRAU) Carine AUDAS (pouvoir à Marie-Anne TRAVEAUX) à vérifier

Absents : Claire MICHEL – Julie HOUDANT – M. MAREY

Préliminaires :

- Marie-Anne Travaux, présidente fait le point sur l'aménagement des nouveaux locaux, en particulier l'installation de la cuisine non encore réalisée.

Le quorum est atteint : 10 présents

- 1) Validation des compte-rendus précédents
 - Compte-rendus des CA du 26 avril, 22 mai et 6 juillet 2018 : votés à l'unanimité
 - Compte-rendu de l'AG du 26 mai 2018 : voté à l'unanimité

2) Convention ville-MJC

Elle sera présentée au prochain Conseil Municipal le 8 novembre. Anne Commerçon rappelle le contexte dans lequel cette convention a été réécrite en particulier l'ancienneté de la rédaction précédente. D'autre part, la convention ville de Rives-CCAS a été rattachée à la convention ville-MJC pour éviter 2 conventions différentes. La convention est maintenant tripartite.

La salle FM est prioritaire sur 20 spectacles pour la MJC.

Une modification est souhaitée quant au problème d'entretien des locaux lorsque la MJC dispose de la salle plusieurs jours de suite. Il faudrait noter : « on rend la salle en état à la fin de la location ». Il sera demandé à la DGS de la rédiger, demande votée à l'unanimité.

3) Les finances

Présentation du probable au 31 décembre 2018. Tout d'abord, le budget présenté lors de l'AG très pessimiste de -16 000 € suite à la baisse drastique des subventions de la ville (-40 000€ en avril), avec des reprises de provisions ne permettant pas de compenser complètement la baisse de la subvention comme en 2017. En tout état de cause, 2018 sera sous le signe de la prudence et du réalisme.

Chaque secteur a fait de gros efforts, le CLSH et surtout les jeunes. Il en résulte quelques frustrations dans le management des salariés et une certaine usure. En 2019, on souhaite moins de pression et surtout être averti très en amont si une nouvelle baisse de subvention s'annonce. Dans les grandes lignes du budget 2019, lâcher la bride au secteur jeunes ?

Au niveau des activités, des résultats cohérents, certaines ayant été supprimées car non remplies, donc moins d'intervenants.

4) Les questions liées au CLSH

Actuellement, on limite à 72 enfants l'accueil du mercredi. Il faut être conscient que l'on assiste à « une crise des vocations » : le travail d'animateur est très mal payé (55€ brut pour une journée de 10 ou 11h) et leur recrutement est de plus en plus difficile. Aujourd'hui, l'équipe n'est plus stable comme quelques années auparavant. Il faudrait « profiter » des jeunes qui sont passés par la MJC et qui pourraient être de potentiels animateurs.

Question de Jérôme : quels critères mettre en place pour l'accueil des enfants non inscrits à l'avance ? La règle actuelle est : pour les mercredis : premier arrivé premier inscrit. Pour l'été sont prioritaires les rivois (une semaine leur est réservée pour l'ouverture des inscriptions ainsi que les habitants du bassin de vie en convention avec la MJC Faut-il mettre d'autres critères en place ? Ville et MJC doivent remettre à plat les critères de sélection.

5) Les dates d'instance en 2019

AG : 18 mai à 10H au CLSH (salle de restauration)

CA : 18 avril à 20H30 + bureau à 18h30 (préparation de l'AG)

CA : 24 janvier à 20H30-> Prévisionnel 2019

CA : 5 juillet -> BBQ

- 6) Logo de la MJC : à envisager pour l'an prochain en lançant un concours au niveau des adhérents
- 7) L'enseigne : On pourrait envisager une fresque, faire un signalage côté parc + un marquage au sol pour indiquer la direction MJC ; prendre RDV avec Olivier Constant pour vérifier ce qui est possible
- 8) Carnaval : la date choisie est le 9 mars car mardi-gras est en pleines vacances scolaires. Le thème en est « Peuples du monde » comme le salon du livre le lendemain. L'idée est de faire le lien entre les deux manifestations.
- 9) Corso du 13 juillet : Implication transversale de la MJC : l'espace jeunes, le CLSH et les intervenants des activités (dessin, percu ...)
- 10) Gala de danse : il se tiendra pour la première fois au Grand Angle le 15 juin (coût 2800€ plutôt moins élevé que l'évaluation des coûts complets en interne). Il faudra organiser un trajet en bus pour les enfants (voir avec le Pays Voironnais s'il est possible de bénéficier d'une aide)

11) Questions diverses :

Emmanuel Defrance : qu'en est-il de l'impact du mécénat mis en place ? Pas d'effet pour l'instant.
Marie-Anne Travaux précise que le site « Hello Asso » qui permet de recueillir des dons est placé dans un encadré à droite sur le site de la MJC.